

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Date de Convocation : 27 mai 2026

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BONNIN Isabelle, BONNIN Stéphanie, CHABOT Claude, DANDEU Stéphanie, DRON Rachel, HAMON Marina, HERPIN Jean-Marie, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MERZEAU Aurélien, TYDTGAT Liliane

Pouvoir : de Nadine GIRAUDEAU à Stéphanie DANDEU

Secrétaire de séance : BONNIN Isabelle

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026
- Désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à Vals de Saintonge Communauté : désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant
- Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

2. Désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire NOR INTP2611651C du 6 mai 2026 du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame TYDTGAT Liliane, Messieurs HERPIN Jean-Marie, HERPIN Julien et MERZEAU Aurélien.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- HERPIN Jean-Marie
- MARCELLIN Éric
- MARCHAL Sylvain

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15

bulletins blancs ou nuls : 0

suffrages exprimés : 15

majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- | | |
|------------------------------|---------|
| - Monsieur HERPIN Jean-Marie | 15 voix |
| - Monsieur MARCELLIN Éric | 15 voix |
| - Monsieur MARCHAL Sylvain | 15 voix |

Messieurs HERPIN Jean-Marie, MARCELLIN Éric et MARCHAL Sylvain ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- CHABOT Claude
- BARBIER Mathieu
- HERPIN Julien

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 15
majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- | | |
|----------------------------|---------|
| - Monsieur CHABOT Claude | 15 voix |
| - Monsieur BARBIER Mathieu | 15 voix |
| - Monsieur HERPIN Julien | 15 voix |

Messieurs CHABOT Claude, BARBIER Mathieu, HERPIN Julien ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

3. Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées à Vals de Saintonge Communauté

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-1133-DRCTE-B2 en date du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes Vals de Saintonge, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCTE-BCL en date du 5 mai 2025 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Vals de Saintonge ;

Vu l'article 1609 nonies C-IV du Code Général des Impôts, relatif à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté en date du 11 mai 2026 portant création de la CLECT et fixant sa composition à 109 membres titulaires et 109 membres suppléants, à raison d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune membre
Considérant que chaque commune membre doit désigner, par délibération de son conseil municipal, un représentant titulaire et un représentant suppléant à la CLECT ;

Monsieur le Maire exposant que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée entre Vals de Saintonge Communauté et ses communes membres. Elle est chargée de valoriser les transferts de compétences réalisés et de permettre ainsi un juste calcul des attributions de compensation. Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du CGI et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 mai 2026, chaque conseil municipal est appelé à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

Article 1 – Représentant titulaire

De désigner Monsieur Sylvain MARCHAL, Maire, en qualité de représentant titulaire de la commune de MAZERAY à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vals de Saintonge Communauté.

Article 2 – Représentant suppléant

De désigner Monsieur Mathieu BARBIER, 1^{er} adjoint, en qualité de représentant suppléant de la commune MAZERAY à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vals de Saintonge Communauté.

QUESTIONS DIVERSES

- **Les Nocturnes en Vals de Saintonge**

Le programme est distribué. Il y a déjà eu deux réunions préparatoires.

Le public attendu est estimé à environ 500 personnes.

Il y aura à disposition glacier, boissons, sandwichs, ... animation avec Gérard PEROU.

A la fin du spectacle d'ORACASSE, un moment de convivialité sera offert par la commune.

LEGION AQUITANIAE propose faire la circulation. Des barnums seront installés pour les associations. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Food-trucks à trouver : ne pas hésiter à faire des propositions.

Manu va envoyer à chacun des fiches de postes : à chacun de se positionner par mail.

Les bénévoles pourront être identifiés grâce à des chasubles qu'il faudra restituer.

Compensation : places de piscine et de cinéma.

- **Commissions thématiques de la CDC**

Commissions présentées par le Maire. A chacun de réfléchir et de se positionner.

- **Inauguration de l'Eglise et du cabinet infirmier le 18 septembre**

Un récital aura lieu dans l'église par Cathy JUILLOT.

- **Astreintes concernant la réservation des salles**

La valise est presque constituée avec mode d'emploi, jeux de clés, feuilles d'état des lieux, téléphone avec chargeur, ... Il faudra organiser le transfert de cette mallette.

Toutes les remarques doivent être remontées pour que les travaux / ajustements soient réalisés.

En cas de changement dans le planning d'astreintes, merci de modifier le document

A la fin du week-end, faire un mail à la mairie, au Maire et aux adjoints avec en pièce jointe l'état des lieux et les éventuelles remontées.

Un kit va être constitué avec des gants, lingettes, éponges, produits ... en cas de besoin.

Le nom des associations qui disposent d'un jeu de clés va être indiqué sur le planning.

- **Suite du repas des aînés**

- il avait été question d'un portage de repas à domicile pour les personnes de + 90 ans : ce sera le dimanche 11 octobre pour environ 10 personnes concernées. Les repas seront préparés par le traiteur M DEMOLLE.

- **Les travaux de buse à La Barauderie ont débuté.**

- **Serait-il possible de mettre un miroir Route de Chatenet car la visibilité est mauvaise ?** Cela va être étudié.

- **Y a-t-il un planning pour les travaux d'assainissement ?** Oui.

Manifestations diverses

13 juin : marche semi-nocturne APS

19 juin : 9 h – Petit déjeuner LES MAIRES POUR LA PLANETE

17 h – Kermesse école

21 juin : 16 h - Fête de la musique dans le parc animée par Cathy JUILLOT

27 juin : 10 h à 18 h Bal Country par Country Valley 17

18 h marché gourmand – 21 h concert Maligorn Rock

Fin de la séance à 21h0,

La secrétaire de séance,
Isabelle BONNIN

Le Maire,
Sylvain MARCHAL